



Communiqué de presse

Mende, le 13 juin 2014

Nette progression des déclarations de revenus en ligne en 2014

Michel SAPIN, ministre des finances et des comptes publics et Christian ECKERT, secrétaire d'Etat au budget, saluent les résultats très positifs de la déclaration en ligne des revenus.

À l'issue de la période de déclaration en ligne des revenus de 2013, qui vient de s'achever pour les contribuables domiciliés en France, Michel SAPIN et Christian ECKERT présentent les résultats particulièrement positifs de ce service.

Le nombre de déclarations en ligne enregistrées sur impots.gouv.fr est de 14,7 millions, soit une progression de 10 % par rapport à la même date en 2013, confirmant ainsi le succès grandissant de cette offre de service de plus en plus appréciée par les usagers pour sa simplicité d'utilisation. C'est ainsi plus de un français sur trois qui déclare ses revenus en ligne.

A cette occasion, près de 4 millions d'entre eux ont choisi, dans une démarche écoresponsable, la déclaration et l'avis d'impôt sur le revenu 100% électroniques.

Au total, ce sont près de 400 tonnes de papier qui seront économisées, soit le double de l'an dernier.

Les ministres tiennent à souligner ces excellents résultats, qui traduisent l'engagement de la Direction générale des finances publiques dans le développement des services numériques, toujours plus accessibles et répondant mieux aux attentes des usagers.

C'est cette volonté de modernité et de simplification que les ministres entendent encourager dans une démarche plus globale de modernisation de l'action publique.

Avec 13 115 déclarations de revenus déposées en ligne en 2014 (soit 31% des foyers fiscaux) contre 11 749 déclarations en 2013, la Lozère enregistre une progression de 11,6%, donc supérieure à la moyenne nationale.